



République Française
DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
CANTON D'AMBOISE

**MAIRIE DE
NEUILLÉ LE LIERRE 37380**

TEL : 02 47 52 95 17

Convocation : 24 mai 2023

SESSION ORDINAIRE

Nombre de Conseillers Municipaux

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 11

Pouvoirs : 0

N° DEL-2023-17

**Extrait du Registre des Délibérations
Commune de Neuillé le Lierre**

Séance du 9 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois le 9 juin à 18 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Neuillé le Lierre, sous la présidence de Madame Blandine BENOIST, Maire.

Présents :

Mesdames Blandine BENOIST, Cécile BERLAND, Corinne DUMONT, Natacha MOUGEOLLE.

Messieurs Laurent DUCARD, Philippe PONTILLON, Loïc PELÉ, Joël LAMOTTE, Dominique NOURRY, Danis SIX, Richard THIBAULT.

Absents :

Ingrid MÉTAIS, Vanessa TESSIER.

Secrétaire de séance : Cécile BERLAND

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ENEDIS POUR 2023

Pour l'année 2023, ENEDIS propose de fixer à 257,00 € le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public.

Après délibération, le Conseil municipal accepte la proposition d'ENEDIS, et fixe la redevance 2023 pour occupation du domaine public à 257,00 euros. Un titre sera émis en ce sens.

Fait à Neuillé le Lierre, le 9 juin 2023
Le Maire, Blandine BENOIST.